

# 1 **Congrès XI bis de la CGT-Culture**

## 2 3 **PROJET DE FICHE N° 1 – DELEGATION GENERALE A LA** 4 **LANGUE FRANCAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE**

5  
6 **La DGLFLF se définit elle-même en considérant la langue**  
7 **comme un des liens le plus fort, celui qui fonde** le sentiment  
8 **d'appartenance à une communauté.** La politique de la langue en  
9 garantissant la primauté du français, est au croisement des questions  
10 de mondialisation des échanges, de la cohésion sociale et de la  
11 diversité en Europe et dans le monde. Par là, **la délégation générale**  
12 **à la langue française et aux langues de France** élabore la politique  
13 linguistique du Gouvernement en liaison avec les autres départements  
14 ministériels. Elle est un **organe de réflexion, d'évaluation et**  
15 **d'action**, elle anime et coordonne l'action des pouvoirs publics pour la  
16 promotion et l'emploi du français et veille à favoriser son utilisation  
17 comme langue de communication internationale. Elle s'efforce de  
18 valoriser les langues de France et de développer le plurilinguisme.  
19 Depuis 2009, la DGLFLF bénéficie d'un rattachement direct au  
20 ministre chargé de la culture (article 6 du décret du 11 novembre 2009  
21 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du  
22 ministère de la culture et de la communication).

### 23 **Un appui ministériel et interministériel à consolider**

24 Le rattachement direct auprès du ministre est démentie dans les faits ;  
25 ni les missions de la DGLFLF ni les politiques de la langue française  
26 et encore moins des langues de France ne sont connues des autorités  
27 politiques. La DGLFLF est par trop souvent laissée livrée à elle-même  
28 au gré des contingences politiques extérieures au Ministère de la  
29 Culture et de la communication. La langue est un sujet éminemment  
30 politique souvent instrumentalisé par les politiques d'extrême droite et  
31 les partis conservateurs qui en font un outil figé et élitiste servant à  
32 exclure plutôt que d'intégrer. La Délégation doit consolider son rôle de  
33 tête de réseau tant dans son action ministériel que dans son travail en  
34 interministériel notamment dans son implication avec le Comité  
35 interministériel à l'égalité et la citoyenneté. Serait ainsi fortifié le rôle  
36 éminent de la langue dans les droits culturels pour lesquels la langue  
37 représente une vraie porte d'entrée.

### 38 **Une politique de la langue à renforcer**

39 Dans ce contexte malgré un décret qui définit les missions et un  
40 périmètre, dans les faits, la politique de la DGLFLF est peu lisible.  
41 Clairement, il s'agit de renforcer les politiques portées par la  
42 Délégation. En effet, la langue est le préalable à toute cohésion  
43 sociale et intégration culturelle. Elle ne doit pas être le parent pauvre  
44 de la politique de l'Etat mais doit avoir tout le soutien en termes de  
45 moyens et d'appui politique lié à son rattachement direct au ministère  
46 de la Culture et dans ses liens avec le Comité interministériel à  
47 l'égalité et la citoyenneté .

### 48 **Nous revendiquons :**

49 Un vrai soutien politique du Ministre et de son cabinet.

50 Une politique ministérielle et interministérielle cohérente et intégrée de  
51 la langue française et des langues de France avec un plan d'action  
52 sur plusieurs années (triennal ou quinquennal) en lien avec les  
53 problématiques de l'illettrisme et de la cohésion sociale.

54 Un périmètre d'action clair qui définisse une politique de la langue  
55 comme le préalable à toute intégration culturelle et des droits culturels  
56 à conforter.

57 Une assise consolidée en termes de moyens humains et budgétaires

58 à hauteur des enjeux humains, sociaux, d'intégration mais également  
59 de défense de la langue française dans un contexte mondialisé.

60 Une définition claire des missions pour les agents de la Délégation et  
61 une meilleure reconnaissance de leur professionnalisme. Les agents  
62 sont eux-mêmes conduits à une incertitude liée à leur sort quand  
63 s'annonce un changement de politique de la langue initié près du  
64 Premier ministre. Les vicissitudes s'étendent jusqu'à des  
65 problématiques managériales inadéquates et des risques psycho-  
66 sociaux avérés par la suite d'un management erratique et inadéquat.

67 En bref, la Délégation doit soutenir l'idée de la langue comme la porte  
68 d'entrée à toute culture et intégration sociale.